

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

CE QUE J'AURAIS DIT AU CONGRÈS... SI NOUS AVIONS EU PLUS D'INTERVENANTS !

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : vendredi 2 novembre 2012

Description :

Cela fait 60 ans que le principe existe dans le code du travail, il y a 40 ans le Mouvement des Femmes le revendiquait, depuis 30 ans on devait y arriver avec la loi Roudy :

« À travail égal, salaire égal »

Démocratie & Socialisme

Bonjour chers camarades,

Je vous parle pour la motion 3 : Maintenant la Gauche, le Social au Coeur. Cela fait 60 ans que le principe existe dans le code du travail, il y a 40 ans le Mouvement des Femmes le revendiquait, depuis 30 ans on devait y arriver avec la loi Roudy :

« À travail égal, salaire égal »

Au rythme actuel, dans 150 ans, nous n'y serons toujours pas. Il s'agit d'une bataille contre une discrimination intolérable, pas de misérabilisme.

Rappelez-vous : tous salaires confondus, les rémunérations des femmes sont inférieures de 27% à celles des hommes, et 80% des smicards sont des smicardEs. Relever le SMIC est déjà une mesure féministe !

Quant aux retraites, la différence est encore plus grande : 48% de moins pour les femmes. Cela est encore amplifié par la réforme Fillon de 2010 avec l'augmentation du nombre de trimestres requis et le report à 67 ans de l'âge du droit au taux plein. Pourquoi ce déficit encore plus important ? Toute une série de facteurs se combinent pour tirer les pensions des femmes vers le bas :

- ▶ Leurs salaires sont inférieurs, même à temps complet, même à qualification égale ;
- ▶ À cause des enfants dont les femmes s'occupent à 80% en moyenne (quand elles ne sont pas seules à les élever), leurs carrières sont souvent incomplètes ;
- ▶ Leur évolution de carrière est entravée, qu'elles aient des enfants ou non ;
- ▶ Leur travail est plus précaire et le temps partiel subi les touche plus que les hommes.

Résultat : la médiane des retraites féminines est inférieure au seuil de pauvreté ! C'est à dire que la moitié des femmes touchent moins de 850Euros/mois et le seuil de pauvreté en France est à un peu plus de 900Euros.

Dans les élections de mai et juin dernier, une majorité de femmes ont voté à gauche, elles attendent beaucoup de nous, nous ne devons pas, nous ne voulons pas les décevoir !

C'est à nous d'imposer l'égalité salariale, mais sans nous, sans notre action elle ne se fera pas spontanément. Nous avons les moyens politiques de le faire, à travers le contrôle et les sanctions : à notre gouvernement de mettre en place un calendrier qui impose l'égalité contre les discriminations qui perdurent.

- ▶ D'abord exiger, dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés, un bilan comparatif des salaires femmes/hommes ;
- ▶ Donner la possibilité aux organisations syndicales de saisir un juge en référé sur ces questions ;
- ▶ Donner la possibilité à l'inspection du travail de verbaliser et de sanctionner les discriminations ;
- ▶

CE QUE J'AURAIS DIT AU CONGRÈS... SI NOUS AVIONS EU PLUS D'INTERVENANTS !

Imposer le retour à leur place antérieure pour les femmes de retour de congé maternité ;

- ▶ Donner la possibilité à la justice d'imposer des astreintes financières suffisamment lourdes pour que ce soit dissuasif ;

Nous devons poser le principe du rôle social de la maternité afin que ce ne soit plus le prétexte aux discriminations à l'encontre des femmes.

Sybille Fasso, 2 novembre 2012.